



François Moog
Institut Catholique de Paris

Ce titre ne veut rien dire. Il fait référence au canon 517 – 2 qui, lui, parle de « la participation à l'exercice de la charge pastorale ». La charge pastorale ne concerne que les pasteurs mais il y a tous les autres : ce reste de l'Eglise, dans la mission que devient-il ? Il est quantitativement le plus important et il doit pouvoir se sentir investi de la mission.

Pourquoi des rouages ? Nous sommes au bord d'une situation de rupture et les rouages les plus huilés commencent à souffrir. Dans un autre diocèse, l'évêque et le vicaire général me disaient que, pour la 1^{ère} fois cette année, ils ne pouvaient pas pourvoir l'ensemble du dispositif paroissial en prêtres. Face à cela, il y a des motifs peu réjouissants : nous n'avons aucun outil pour faire face à cette situation, en particulier du point de vue canonique.

Alors, quelles sont les ressources que l'on va pouvoir mobiliser ?

La ressource qu'on ne pourra pas mobiliser, ce sont les fidèles laïcs si l'on attend d'eux qu'ils remplacent les prêtres qui ne sont plus là. Mais derrière cela, il y a peut-être une bonne nouvelle : le peuple de Dieu lui-même peut être une ressource.

Prenons du recul. Comment fait-on pour mobiliser les ressources du Peuple de Dieu quand il y a un problème ?

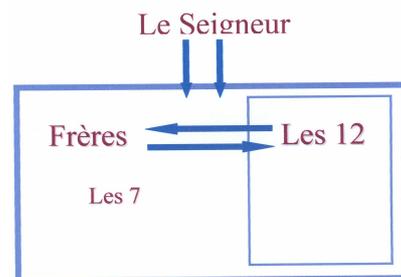
Reportons nous aux Actes des Apôtres (Ac 6, 1-6)

En ces jours-là, comme le nombre des disciples augmentait, il y eut des murmures chez les Hellénistes contre les Hébreux. Dans le service quotidien, disaient-ils, on négligeait leurs veuves. Les Douze convoquèrent alors l'assemblée des disciples et leur dirent : « Il ne sied pas que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation, remplis de l'Esprit et de sagesse, et nous les préposerons à cet office ; quant à nous, nous resterons assidus à la prière et au service de la parole. »

La proposition plut à toute l'assemblée, et l'on choisit (lit. ils choisirent) Étienne, homme rempli de foi et de l'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas. On les présenta (lit. ils les présentèrent) aux apôtres et, après avoir prié, ils leurs imposèrent les mains.

Le problème est que les 12 ne sont plus que 11. Le nombre des disciples augmentait. Apparaît un problème : les hellénistes se plaignent d'être délaissés. Les apôtres entendent. Un dialogue s'instaure. Ils renvoient à la mission : quelle est la mission de chacun ? Celle de la Parole de Dieu, de l'assiduité à la prière et du service des tables. Ils donnent des consignes. Ils leur disent de choisir en donnant des critères : 7 personnes, des hommes, de bonne réputation, remplis de l'Esprit de sagesse. Ils choisissent effectivement 7 hommes. Les frères prennent une initiative : ils ne choisissent que des grecs et ils sont présentés au 12 puis on leur impose les mains. Il y a un échange dont le fruit est que 7 parmi les disciples se voient confier une responsabilité à côté des 12 et que derrière cela, il y a une conscience vive que c'est la volonté du Seigneur. On est dans le cadre où l'Eglise a le moyen sans cesse de répondre aux défis nouveaux qui lui sont posés.

Ac 6, 1-6



❶ Répondre aux défis nouveaux

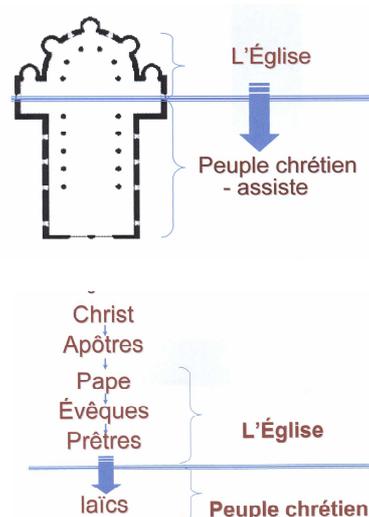
★ L'héritage et la tradition

« Le but du Mouvement liturgique a été de faire participer le peuple chrétien à la prière de l'Église de la manière la plus active et la plus consciente » (BOTTE, Bernard, *Le mouvement liturgique – Témoignage et souvenirs*, Paris, Desclée, 1973, p. 202.)

La participation active des fidèles à la liturgie. Il y a 2 acteurs : le peuple chrétien et l'Église. On aimerait que le peuple participe à la prière de l'Église. Cela heurte car le peuple chrétien, pour nous, c'est l'Église !

Pour Botte et ceux qui le précèdent, il y avait l'Église qui priait et il y avait le peuple chrétien. Le peuple chrétien assiste à la messe par laquelle il est sanctifié. Entre les deux, un fossé et on aurait voulu que ce peuple participe à la prière de l'Église.

Une situation très commune à l'époque avec une conception de l'Église qui dit : le Christ a confié sa mission et ses pouvoirs à ses apôtres. Les apôtres ont confié cette mission et ces pouvoirs au Pape. Le Pape confie une partie de cette mission et de ces pouvoirs aux évêques qui confient à leur tour une partie de cette mission et de ces pouvoirs à des prêtres qui eux ne confient rien à personne puisqu'ils l'exercent pour le bien du peuple chrétien.



« Il y a deux espèces de chrétiens. L'un voué à l'office divin et adonné à la contemplation et à la prière, a décidé de se retirer de tout le vacarme des choses temporelles : ce sont les clercs et ceux qui se vouent à Dieu (c'est-à-dire les moines). Il y a une autre sorte de chrétiens : ce sont les laïcs. Laos, en effet, signifie peuple. A ceux-là il est permis de posséder des biens temporels, mais seulement pour les besoins de l'usage. Rien n'est plus méprisable que de mépriser Dieu pour l'argent. Ils sont autorisés à se marier, à cultiver la terre, à dirimer les querelles par un jugement, à plaider, à déposer les offrandes sur l'autel, à payer les dîmes ; ainsi peuvent-ils être sauvés, si toutefois ils évitent les vices en faisant le bien » (*Décret de Gratien*, c. 12, q. 1)

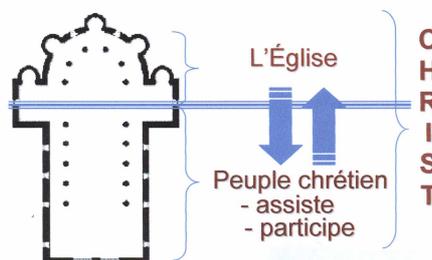
L'Église est menacée par les puissants de ce monde car ils essaient de caser leurs enfants dans des carrières ecclésiastiques. La réforme demande que les clercs s'occupent des affaires de l'Église, les laïcs doivent s'occuper des affaires du monde, sous-entendu, ils ne doivent pas s'occuper des affaires de l'Église. Cela crée une distance entre les clercs et les laïcs. Ce décret a été une très bonne chose pour l'Église car cela a permis à l'Église de retrouver les moyens de célébrer, d'annoncer l'Évangile, Dans cette même tradition, comment allons-nous faire pour donner aujourd'hui à l'Église les moyens de répondre à sa mission ?

★ Tradition et participation

Pour répondre aux nouveaux défis, comment va-t-elle s'y prendre. Elle fera appel à des ressources, dans le domaine de la liturgie. Dans le décret Sacrosanctum concilium, qui reprend une affirmation de Pie XII : la liturgie, c'est une action du Christ.

« Pour l'accomplissement de cette grande oeuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s'associe toujours l'Église, son Épouse bien aimée, qui l'invoque comme son Seigneur et qui passe par lui pour rendre son culte au Père éternel » (SC 7).

Cette Église existe vraiment. La célébration eucharistique est la principale manifestation de l'Église. On est dans du concret. Quand l'Église célèbre l'Eucharistie, elle manifeste cette action du Christ et donc tout cela favorise un dialogue dans l'Église. Cette Église qui célèbre



« Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est le "sacrement de l'unité", c'est à dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques. C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions, et de la participation effective » (SC 26)

1^{er} principe : l'Église, c'est le peuple réuni et organisé sous l'autorité de l'évêque

Il pose des actes qui manifestent et affectent ce qu'est l'Église. Lorsque l'Église célèbre l'Eucharistie, elle est affectée par elle et elle devient encore plus l'Église. Pour comprendre cela, regarder l'Église qui prie. C'est dans l'Eucharistie que cela se joue.

On va le démontrer.

Quelqu'un dit : « Le Seigneur soit avec vous »

Lorsque retentit cette parole, il se passe trois choses en même temps :

1. le ministre prend la parole (c'est l'évêque qui de droit préside l'eucharistie et peut déléguer cette présidence à des ministres ordonnés pour cela),
2. ce quelqu'un considère que celui auquel il s'adresse est quelqu'un pris dans sa globalité, c'est un sujet, c'est la communauté,
3. il désigne l'action du Christ dans cette communauté.

C'est le Christ qui s'associe l'Église.

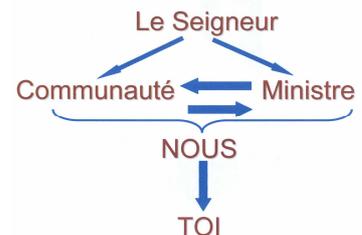


Il se produit quelque chose. Cette communauté se met à parler et dit :

« et avec votre Esprit »

De même trois choses :

1. la communauté prend la parole,
2. elle accepte d'être sujet qui parle
3. elle adresse la parole à celui qui lui parlé en premier, le ministre



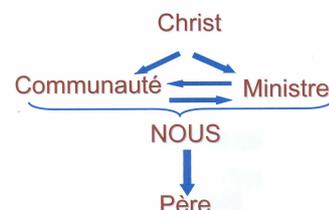
Pourquoi à votre esprit, mais quel esprit ? c'est le don de l'Esprit ou le charisme qu'a reçu celui qui préside le jour de son ordination et qui l'habilite à célébrer l'eucharistie. ?

La communauté reconnaît que l'Esprit de Dieu est avec le ministre d'une manière particulière qui le situe à une place particulière dans la communauté.

Après cela, apparaît un nouveau sujet. Cet échange arrive plusieurs fois : avant la lecture de l'Évangile, avant la prière eucharistique,

Avant la prière eucharistique, cela est évident. Le ministre dit : « Elevons notre cœur. » 'Notre' représente le nouveau sujet qui est apparu : toute la communauté. Et dans la suite de la messe, le 'nous' demeure. Le ministre engage le 'nous' de l'Église.

Va apparaître encore un nouveau sujet : l'Esprit est présent par le charisme reçu par le ministre à son ordination. C'est lui qui nous unit, c'est lui qui nous convertit pour nous tourner vers le Père.

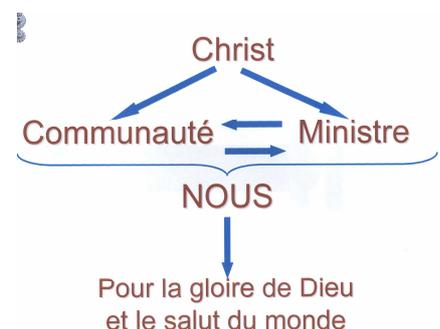


Tout cela a un but : c'est ce pourquoi nous célébrons l'Eucharistie, le sacrifice de toute l'Église.

« Pour la gloire de Dieu et le salut du monde »

Quand Dieu est glorifié, le monde est sauvé.

Cela donne un autre schéma de l'Église.



② Se défier des mauvais réflexes

★ Innovations et conséquences

Il s'agit de l'action catholique dans les années 1930.

« Comme des devoirs et des oeuvres si considérables et si multiples réclament un nombre croissant de prêtres, on ne peut que déplorer plus vivement l'insuffisance numérique des milices sacerdotales, car elles ne sont plus en rapport, et de beaucoup, avec les besoins de notre temps. Ajoutons à ceci qu'il est difficile, et même de plus en plus difficile, au clergé de visiter certains milieux et d'atteindre bien des âmes qui, pourtant, soupirent après la lumière et la doctrine évangéliques. C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui l'Église fait appel aux laïcs avec une insistance toute particulière. Elle leur demande de s'unir et d'aider la hiérarchie en se faisant le bras droit du clergé ;... » (Pie XI, « Lettre à Mgr Skwireckas, archevêque de Kaunas, et aux évêques de Lituanie du 27 décembre 1930 », dans *DC*, t. 28 (1932), col. 391-392.).

C'est pour ces raisons que l'Église fait appel aujourd'hui aux laïcs avec une insistance toute particulière. On lui demande de s'unir pour assister la hiérarchie en ce faisant le bras droit du clergé. La mission c'est celle des prêtres et on demande à des laïcs de colmater les brèches. On demande à une partie du peuple de Dieu de venir assister le clergé : c'est la participation des laïcs à l'apostolat de la hiérarchie. L'apostolat est normalement le fait de la hiérarchie et on demande au peuple d'en prendre une part.

« Il s'agit pour l'Action catholique de fournir des suppléances à l'insuffisance du clergé » (DABIN, Paul, *L'Action catholique – Essai de synthèse*, Paris, Bloud & Gay, 1932, p. 87)

Cela suppose que, quand il y aura suffisamment de clercs, on pourra continuer à faire comme avant. Ce n'est pas un investissement à long terme. Cela a posé problème à l'époque. Karl Rahner écrit en 1950 : vous appelez cela des laïcs dans l'Action Catholique, mais, en fait, ce sont des clercs. On leur demande de faire le travail des clercs. Et on se demande au nom de quoi on leur demande cela. On va inventer le « mandat » d'Action Catholique qui leur donne la capacité juridique de pouvoir le faire. Les conséquences de ce réflexe, c'est la cléricisation des laïcs : demander à des laïcs de faire « comme » des prêtres. Il y a des propositions actuelles du même type.

« Vu l'écroulement des effectifs presbytéraux à moyen terme, les assistants paroissiaux seront de plus en plus nombreux à passer d'une responsabilité sectorielle en pastorale à une responsabilité globale sur la pastorale » (BORRAS, Alphonse, « Les assistants paroissiaux, des partenaires bienvenus dans le ministère paroissial », dans *Lumen Vitae*, 53 (1998 / 2), p. 182)
Donc, en Belgique, il y a des laïcs pasteurs.

La lettre de mission place les laïcs « dans un vis-à-vis structurel à l'égard du peuple auquel ils sont envoyés. Ils sont officiellement revêtus d'autorité et de responsabilité pastorale. Dans le rapport quelques-uns / tous qui structure l'Église, ils passent visiblement du côté des quelques-uns et sont ainsi perçus par les fidèles. (...) Ils participent donc, de manière limitée et provisoire sans doute, au ministère "sacerdotal"

Pie XI disait qu'on manque de prêtres. Cela fait donc plus de 150 ans qu'on manque de prêtres ! Actuellement, il y en a encore 17000 et dans 10 ans, il y en aura 4000.

A l'époque du texte de Pie XI, il est difficile au clergé d'atteindre les hommes là où ils sont : le monde est en train de changer. On ne peut plus apporter la Bonne Nouvelle à une partie de la société: le monde ouvrier. Les prêtres ne peuvent pas aller dans les usines et on les empêche d'aller rejoindre le peuple ouvrier dans les cités.



de l'Église » (SEBOÛE, Bernard, *N'ayez pas peur ! Regards sur l'Église et les ministères aujourd'hui*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Pascal Thomas – Pratiques chrétiennes » n° 12, 1996, p. 143). De même, pour Sesboué, les laïcs participent donc au ministère sacerdotal de l'Église, de manière limitée et provisoire.

Ce mauvais réflexe peut être dépassé.

★ De la participation à la coopération

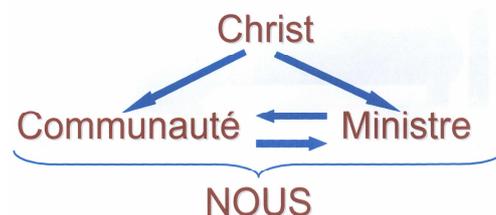
« Il est à désirer que la plus cordiale entente règne entre prêtres et laïques. L'apostolat des uns n'est pas en concurrence à celui des autres » (Pie XII, « Discours de Sa Sainteté Pie XII », dans Comité Permanent des Congrès Internationaux pour l'Apostolat des Laïques, éd., *Actes du 1er Congrès mondial pour l'apostolat des laïcs (Rome, 7-14 octobre 1951) – Premier volume*, Rome, COPECIAL, 1952, p 40).

Pie XII va abandonner la question de participation pour parler de coopération. On entre dans la capacité d'un dialogue de l'ensemble du peuple de Dieu avec ceux qui sont ordonnés et ceux qui ne le sont pas mais sont investis d'une mission. Comment cela s'articule ?

« La vocation chrétienne est aussi par nature vocation à l'apostolat. Dans l'organisme d'un corps vivant aucun membre ne se comporte de manière purement passive mais participe à la vie et à l'activité générale du corps, ainsi dans le Corps du Christ qui est l'Église, "tout le corps opère sa croissance selon le rôle de chaque partie" (Ep. 4, 16). (...). Il y a dans l'Église diversité de ministères mais unité de mission. Le Christ a confié aux apôtres et à leurs successeurs la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner en son nom et par son pouvoir. Mais les laïcs, rendus participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ assument, dans l'Église et dans le monde, leur part de ce qui est la mission du Peuple de Dieu tout entier » (AA 2)

« Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique corps du Christ dont la construction a été confiée à tous » (PO 9).

Dans ces deux textes, il est précisé la responsabilité de tous dans la mission de l'Église et la responsabilité de quelques uns qui sont les prêtres.



③ Les outils disponibles

★ La paroisse

« La paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'Évêque diocésain » (c. 515 § 1)

Il y a la paroisse avec un curé. Mais on commence à multiplier les paroisses pour un un ministre, cela pose des problèmes et le dialogue repose sur la bonne volonté des gens. C'est complexe en terme de droit.

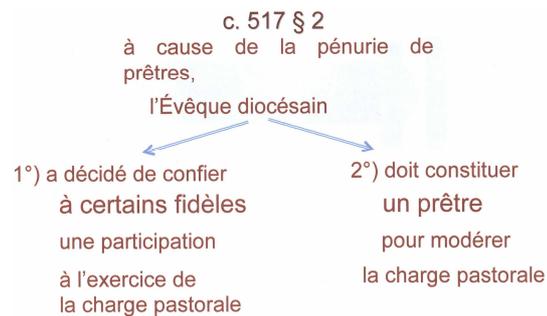
★ Aide, participation, ... ????

« Le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant, sous l'autorité de l'Évêque diocésain, dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autre prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit » (c. 519).

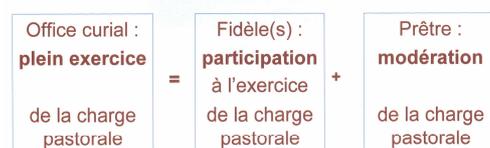
Le prêtre peut se faire aider par des laïcs. Mais c'est flou. Celui qui décide, c'est l'évêque.

« Si, en cas de la pénurie de prêtres, l'Évêque diocésain croit devoir confier à un diacre ou à une autre personne non revêtue du caractère sacerdotal, ou encore à une communauté de personnes, une participation à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse, il constituera un prêtre qui, muni des pouvoirs et facultés du curé, sera le modérateur de la charge pastorale » (c. 517 § 2).

Il y a d'abord un contexte : la pénurie de prêtres. Seul l'évêque diocésain peut décider de cette pénurie. L'une des possibilités : confier quelque chose à certains fidèles. La formule du canon est complexe. Il faut savoir que la rédaction du canon a été faite avec un évêque Vénézuélien qui avait des paroisses confiées à des religieuses ; une partie de l'exercice de la charge pastorale était confiée à ces religieuses puisque les prêtres ne passent qu'une semaine par mois dans leurs paroisses. Dans ce cas, l'évêque doit constituer un prêtre pour modérer la charge pastorale.



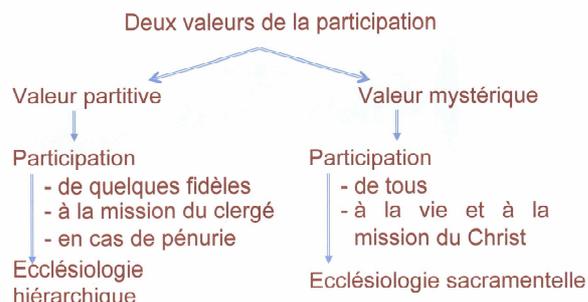
Cela veut dire : en temps normal, un curé exerce la charge pastorale, c'est l'office curial. Quand cela n'est pas possible, il est remplacé par deux choses : des fidèles qui participent à l'exercice de la charge pastorale « plus » un prêtre qui modère la charge pastorale.



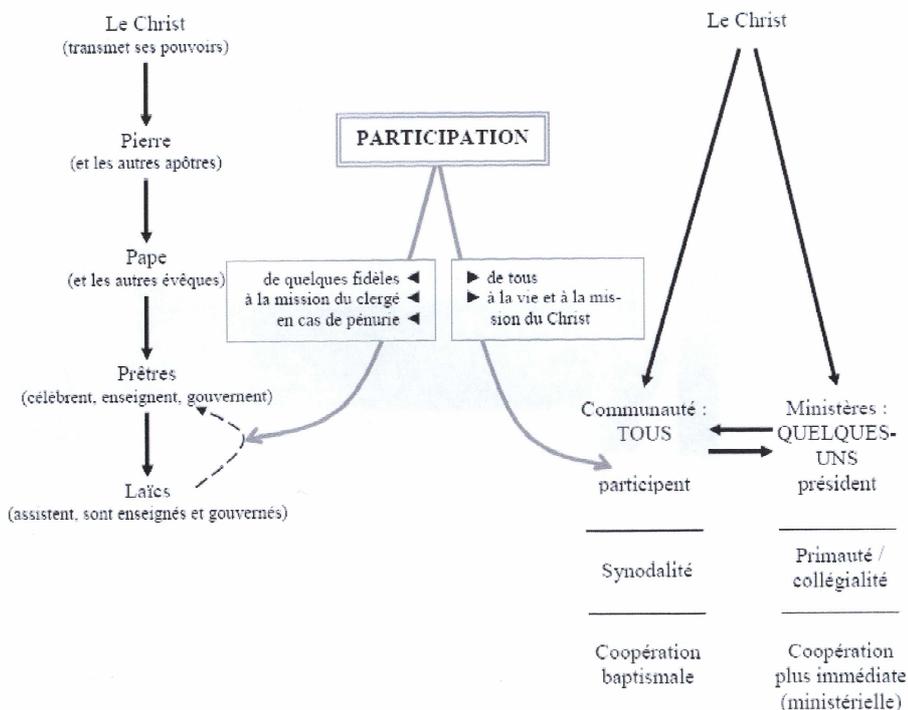
Participer ? Deux choses :

La part des laïcs à l'apostolat de la hiérarchie comme valeur partitive, quelques fidèles en cas de pénurie de prêtres, c'est une fonction de suppléance.

La participation active des fidèles à la liturgie : tous les fidèles participent à la vie et à la mission que le Christ confie à son Eglise. On est dans le cadre d'un principe sacramental où on considère que l'ensemble des dons de l'Esprit se trouve dans l'ensemble de l'Eglise. Il faut se donner les moyens de faire agir cet Esprit dans l'ensemble du peuple de Dieu.



L'Eglise voulue par Vatican II est une Eglise où l'ensemble du peuple de Dieu prend en main la mission, tous ont mission d'évangéliser.



Il y a deux manières de situer les EAP :

1. comme auxiliaire du curé – c 517-2 : le risque est de la faire reposer sur la bonne volonté des personnes. Les deux signes : il y a un curé avec une EAP et cela marche ; le curé change et cela ne marche plus. Cela reposait uniquement sur les personnes.
2. On monte une EAP avec un curé pour 3 ans et on change d'équipe. On essaie de recruter de nouveaux membres mais il n'y a personne. Alors que tout membre de la communauté peut y être.

Il est nécessaire de retrouver l'exigence selon la quelle tout membre de la communauté est responsable de la mission, donc l'EAP est situé dans un ensemble beaucoup plus large

L'EAP est un interlocuteur privilégié du curé avec sa communauté.

C'est du côté du clash que penche le 517-2 mais il n'a pas vocation pour durer. Il est là pour l'urgence.

Il faut favoriser une communauté qui arrive à s'engager dans la mission, qui ne cessera pas d'avoir besoin de prêtre pour donner la parole qui stimule, qui encourage, qui évalue, qui recadre, qui rappelle en permanence à la communauté qu'elle se reçoit du Christ. Nous ne sommes pas un club des amis de Jésus là ou ailleurs. Nous sommes rassemblés par le Christ. Nous n'avons pas à nous rassembler pour déterminer quel est l'Evangile que nous avons à annoncer : il est donné. Cela implique qu'il y ait une vraie communauté chrétienne qui soit capable de se prendre en main, d'annoncer l'Evangile, qui ait une maturité commune de la foi pour cela.

La vraie question : quels sont les moyens que nous allons nous donner **aujourd'hui** pour l'annonce de l'Evangile ? Ce qui se joue à Blois, ce n'est pas dépenser une énergie considérable pour faire vivre une structure mais de dépenser le meilleur des énergies pour que l'Eglise soit ce corps qui célèbre, annonce l'Evangile au service du monde cde ce temps !